

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°215/PR du 16 mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
Sur propositions du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mlle Nathalie BARBOZA, Professeur Certifié d'Enseignement Ménager, est nommée Directrice du Lycée Houffon d'Abomey.

Article 2 - Mr MEDE MOUSSA YAYA, Professeur Certifié d'Anglais, est nommé Proviseur du Lycée Mathieu BOUKE de Parakou.

Article 3 - Mr Latifou FASSASSI, Professeur d'Education Physique et Sportive, est nommé Directeur de la Jeunesse et des Sports.

Article 4 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

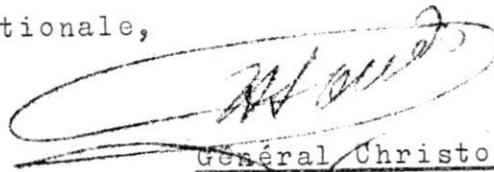
Fait à COTONOU, le 6 Juillet 1967.

par le Président de la République,

Le Ministre de l'Education Nationale,

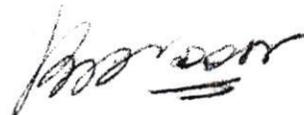


Eugène BOCCO



Général Christophe SOGLO

Le Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports,



René DOSSA

Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,



Bertin BORNA

Ampliations : PR 4 - Ministères 11 -
CS 6 - SGG 4 - IAA 1 - DGE 6 - JORD 1
Gde.Chanc. 1 - DB-CF-DC-DI 4 -
Intéressés 3 - Trésor 4 - DGAJL 2